

**Fragenster für die Stellungnahme zum
Konzept für schweizerische staatlich anerkannte eID-Systeme**

***Grille de questions pour la prise de position sur le
Concept pour les systèmes eID reconnus à l'échelle nationale en suisse***

***Griglia delle domande per esprimere il proprio parere sul
Piano per sistemi di eID svizzeri riconosciuti a livello statale***

Bitte retournieren:

- im Word Format
- per Email an fbw@fedpol.admin.ch
- bis 01.06.2015

À renvoyer SVP :

- en format Word
- par courriel à fbw@fedpol.admin.ch
- jusqu'au 01.06.2015

Da rinviare p.f.:

- in formato Word
- via e-mail a fbw@fedpol.admin.ch
- entro il 01.06.2015

**1) Basisinformationen
Informations de base
Informazioni di base**

Datum <i>Date</i> <i>Data</i>	Absender <i>Expéditeur</i> <i>Mittente</i>	Rückfragen bei: Name, Vorname, Adresse, Tel., E-Mail <i>Renseignements auprès de :</i> nom, prénom, adresse, tél., courriel <i>Per ulteriori informazioni rivolgersi a:</i> cognome, nome, indirizzo, numero di telefono, e-mail
3 juin 2015	Administration Cantonale Vaudoise	Programme cyberadministration : Mme Sophie Pichaureaux, Av de Longemalle 1, 1020 Renens, 021.316.0185 Sophie.pichaureaux@vd.ch Service de la population (SPOP) : Mme Delphine Magnenat, avenue de Beaulieu 19, 1014 Lausanne, 021.316.46.40 ou 021 316.45.93, delphine.magnenat@vd.ch

**2) Bemerkungen und Vorschläge zum Konzept für schweizerische staatlich anerkannte eID-Systeme
Remarques et propositions concernant le concept pour les systèmes eID reconnus à l'échelle nationale en suisse
Osservazioni e proposte concernenti il piano per sistemi di eID svizzeri riconosciuti a livello statale**

Bitte schreiben Sie Ihre Bemerkungen für jedes Kapitel in die Kolonne „Bemerkungen“; allfällige Vorschläge (Änderungen, Verbesserungen) in die Kolonne „Vorschlag“.

Veillez inscrire vos remarques relatives à chaque chapitre dans la colonne «Remarque» et faire part de vos suggestions (modifications, améliorations) dans la colonne «Proposition».

Vogliate formulare il vostro parere su ciascun Capitolo nella colonna « Osservazione » ed eventuali proposte (modifiche, miglioramenti) nella colonna « Proposta ».

Kapitel Chapitre Capitolo	Bemerkung Remarque Osservazione	Vorschlag Proposition Proposta	bitte leer lassen À laisser vide svp lasciare in bianco
1.3	Vous mentionnez que la réussite du projet suppose au préalable qu'il existe dans la population, l'économie et l'administration, un besoin réel de déplacer des prestations de services vers le monde électronique	<p>Il est inévitables à terme d'avoir un système qui propose des prestations électroniques dans le cadre des administrations publiques ou de l'économie en général.</p> <p>Plusieurs fois dans le document vous mentionnez cette supposition (...un besoin réel). Cela nous pousse à vous demander si une étude de marché auprès des parties prenantes à été faite et si besoin réel est avéré ou pas ?</p>	
1.3	Vous dites : « À la deuxième étape, la personne doit se présenter personnellement à un bureau d'enregistrement public. »	<p>Notre constat sur le terrain mais également d'autres Cantons l'on fait, le fait de demande à une personne de se déplacer pour créer une identité ou un compte d'identité et de plus la faire payer n'est pas une solution d'adhésion pour le plus grand nombre.</p> <p>Il faut mettre en place ou trouver le moyen de donner la possibilité à une personne se présentant à un guichet de l'état, quelle que soit la raison de sa venue (donc pas seulement dans le cadre du renouvellement de ses pièces d'identité), lui proposer de créer son compte d'identité immédiatement sans demande (ou elle est faite à ce moment là). Mais éviter absolument que la personne doive revenir. En effet, on peut considérer que la très grande majorité des personnes qui se présentent à un guichet de l'administration publique ont leurs documents d'identité.</p>	

Kapitel Chapitre Capitolo	Bemerkung Remarque Osservazione	Vorschlag Proposition Proposta	bitte leer lassen À laisser vide svp lasciare in bianco
6.3.4	<p>Il faut clarifier le processus de modification des attributs certifiés. Notamment ceux des photos, téléphone et signatures.</p> <p>Vous spécifiez que : <i>“L'IdP publie en outre une déclaration dans laquelle il précise si une nouvelle certification d'attribut doit avoir lieu, et à quelle fréquence, en cas de confirmation d'attributs supplémentaires”.</i></p> <p>Dans le cas d'attributs supplémentaires mais dans le cas de modification d'attributs déjà certifiés.</p>	La personne qui modifie ses attributs certifiés, doit-elle les faire recertifier auprès d'un IdP?	
4.3	<p>Objectif O16 : que veut dire la phrase <i>“La certification des attributs «image du visage» et «image de la signature» n'est possible que pour les fichiers d'origine, non modifiés (aucune reconnaissance du visage ou de la signature) „</i></p>	Précision demandée	

Remarques Générales :

- **Besoin d'eID**

La solution d'identité électronique (eID) proposée par la confédération est potentiellement intéressante et moderne.

Le projet envisagé ne ressort par contre pas comme comblant des besoins avérés (il n'est pas sûr que le dispositif comble une réelle attente ni n'apporte d'avantages décisifs par rapport à l'existant, tant d'un point de vue commercial – *pas utilisable hors de Suisse, on peut déjà tout acheter par internet aujourd'hui sans justificatif d'identité*, qu'administratif – *pas de vote électronique prévu dans l'immédiat et besoin d'un éventuel dispositif supplémentaire*).

En effet les identifiants électroniques cantonaux et communaux qui seront déjà en place en 2020 complétés par le projet de fédération d'identité (prévu pour 2017) couvriront le besoin d'identifiants permettant à tout usager (citoyen ou non) d'accéder à des prestations d'une administration.

Quelle que soit la solution retenue, il conviendra de s'assurer que les moyens nécessaires seront disponibles pour assurer une veille constante en matière de sécurité et une adaptation des solutions retenues. En effet, les hackings de ces derniers temps montrent à quel point les pirates informatiques disposent d'arsenaux capables de mettre en péril des systèmes pourtant qualifiés de sûrs.

- **Attractivité du système**

Son succès dépend aussi et avant tout d'un écosystème riche et développé le jour de son introduction (qui présuppose des entreprises convaincues et prêtes à investir. Peut-on vraiment considérer cette condition comme acquise ?). Les bases d'un tel partenariat avec l'économie privée a-t-il déjà été discuté avec les principaux acteurs du marché Suisse ? Concrètement quelles prestations en lignes ont été évoquées. ? Un système similaire est-il en place dans d'autres pays et pour quelles prestations ?

Les étrangers, qui sont en nombre importants en Suisse, n'auraient pas d'identification forte, mais pourraient quand même bénéficier d'une eID light. Si un dispositif allégé suffit pour la plupart des interactions électroniques, la version renforcée ne présente aucun intérêt pour les Suisses. Si le dispositif allégé ne suffit pas pour les interactions auprès des autorités publiques, quel intérêt aurait-il pour les étrangers ? Cette solution mixte constitue un obstacle évident.

- **Charge des bureaux d'enregistrement**

Les 5 minutes mentionnées pour effectuer la saisie des données d'identification personnelle dans les offices des passeports cantonaux nous semblent peu réalistes, d'autant qu'il s'agira de répondre en direct ou ensuite par téléphone aux nombreuses questions/interrogations des futurs utilisateurs durant les premières années. C'est donc un investissement lourd que les cantons devront immanquablement assumer.

- **Solution retenue**

A notre sens, la solution proposée, est beaucoup trop complexe à mettre en œuvre (voire déroutante pour des personnes peu familiarisées ou peu à l'aise avec l'informatique). La dépendance du dispositif proposé vis-à-vis de tiers privés (Swisscom, La Poste, par exemple.), pose un réel problème de confiance (confidentialité et accessibilité des données, sécurité juridique,...). Le canton est donc plutôt favorable à une solution publique que privée dans ce domaine.

Les cantons avaient été consultés en 2013 sur différentes variantes d'eID avec puces. Des tests étaient à l'étude, notamment auprès de la Haute école spécialisée de Berne. Il aurait été intéressant d'avoir une synthèse des résultats obtenus quant à la faisabilité et aux limites observées.

Si le but de l'eID est de pouvoir garantir l'authentification de son identité, nous ne comprenons pas très bien pourquoi il est admis qu'une personne puisse disposer de plusieurs eID différentes ?

Le Canton de Vaud développe de son côté tout un système d'identification sécurisé pour accompagner la cyberadministration et la mise en ligne de prestations sécurisées. Des communes également disposent d'espaces personnalisés à forte identification pour leurs habitants. Les systèmes multiples risquent de semer la confusion dans l'esprit des utilisateurs et de nuire à l'arrivée d'un nouvel acteur s'il ne fédère pas d'emblée les prestations à l'échelle

communale, cantonale et fédérale. Ce nouveau système risque aussi d'arriver trop tard car les usagers auront déjà des identifiants cantonaux gratuits sans limite de durée d'utilisation dans le temps et ne verront pas l'utilité d'en avoir un de plus, payant et limité sans beaucoup plus de prestations.

Enfin, il y a un risque de confusion dû à la terminologie utilisée dans le document et dans les différents projets cyberadministration en cours. En effet, si on a bien une véritable identité électronique avec l'eID, le projet de fédération d'identité devrait être renommé en fédération d'identifiants pour ne pas semer de doute.